

Les dépenses brutes d'allocation et d'insertion liées au revenu de solidarité active (RSA) s'élèvent à 11,8 milliards en 2016. Elles progressent encore de 2,5 % en euros constants en un an, mais à un rythme moins soutenu que pour toutes les années depuis la création du dispositif en 2009. Les dépenses d'allocation représentent 91 % de ces dépenses. Leur répartition est très hétérogène sur le territoire français.

En matière de revenu de solidarité active (RSA), les départements ont une double responsabilité : le versement de l'allocation RSA ainsi que l'organisation et le financement des actions d'insertion (voir fiche 27). L'ensemble de ces dépenses constitue 30 % des dépenses sociales brutes des départements.

## Une croissance ralentie des dépenses d'allocation

En 2016, les dépenses brutes d'allocation et d'insertion liées au RSA continuent de progresser, mais à un rythme moindre que les années précédentes, passant de 11,5 milliards en 2015 à 11,8 milliards d'euros en 2016. Le versement de l'allocation du RSA représente 91 % de ces dépenses, soit 10,7 milliards d'euros. Ce montant augmente de 2,9 % en un an (en euros constants<sup>1</sup>) et à un rythme annuel moyen de 6,3 % entre 2009 et 2016 (*tableau 1*). Cette croissance, malgré la diminution du nombre moyen d'allocataires<sup>2</sup> de 1,0 % entre 2015 et 2016 (voir fiche 28), peut s'expliquer en grande partie par la revalorisation à deux reprises du montant de l'allocation en 2016 (0,1 % en avril et 2 % en septembre).

## Des dépenses d'insertion moins dynamiques

À l'inverse, depuis 2009, les dépenses d'insertion, complémentaires aux allocations du RSA, qu'elles soient liées ou non aux contrats d'insertion, ont diminué de 4,8 % en moyenne par an. Ces dépenses

comprennent le financement partiel des contrats aidés et les subventions et participations à des structures d'insertion par l'activité économique (IAE) pour les bénéficiaires du RSA, des dépenses de personnel du département, et des participations et subventions dans le cadre notamment de la mission des départements d'accompagnement social et socioprofessionnel des personnes éloignées de l'emploi.

Ces dépenses d'insertion, hors allocations, s'élèvent à 1 038 millions d'euros en 2016. Parmi elles, 224 millions d'euros sont alloués au financement des contrats uniques d'insertion (CUI) des bénéficiaires du RSA, 790 millions d'euros à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et enfin 24 millions à d'autres dépenses d'insertion (encore liées aux anciens dispositifs RMI, CI-RMA ou contrats d'avenir, par exemple).

## Des disparités départementales marquées

La répartition sur le territoire des dépenses totales liées au RSA, rapportées à la population de chaque département, est hétérogène (*carte 1*). En 2016, les dépenses brutes d'insertion et d'allocation du RSA par habitant varient ainsi de 1 à 5 selon les départements de France métropolitaine. Les taux observés dans les DROM sont les quatre plus élevés, dépassant 500 euros par an et par habitant. Toutefois, près de la moitié des départements dépensent entre 120 et 185 euros par habitant, la dépense médiane<sup>3</sup> annuelle se situant autour de 150 euros

1. Sauf mention contraire, les évolutions de dépenses sont systématiquement indiquées en euros constants. Elles sont donc déflatées de l'indice général des prix à la consommation de l'ensemble des ménages de la France entière. En 2016, cet indice a augmenté de 0,21 % en moyenne annuelle.

2. Le nombre moyen d'allocataires est calculé ici comme la moyenne des nombres d'allocataires au 31 décembre de l'année et au 31 décembre de l'année précédente.

3. La médiane est la valeur qui partage en deux parts égales les observations rangées en ordre croissant.

par habitant. Ces disparités sont essentiellement le reflet des écarts de nombre d'allocataires entre les départements. En effet, le taux d'allocataires du RSA au sein de la population des 15 à 64 ans varie de 1,5 % à 18,0 %, au 31 décembre 2016 (voir fiche 28) et le coefficient de corrélation entre ce taux et la dépense du RSA par habitant s'élève à 0,99 %. À l'inverse, les disparités des dépenses rapportées au nombre moyen d'allocataires<sup>4</sup> sont moindres dans ce secteur de l'aide sociale, en raison de l'existence de barèmes nationaux fixant à la fois les montants et les conditions d'attribution. Ainsi, le

rapport interdécile<sup>5</sup> n'est que de 1,1 pour les dépenses rapportées au nombre moyen d'allocataires, contre 2,6 pour les dépenses moyennes par habitant comme pour la proportion d'allocataires dans la population (*tableau 2*). La part des dépenses d'insertion dans les dépenses totales de RSA continue de diminuer et atteint 8,8 % en 2016. Les disparités départementales de dépenses d'insertion par allocataire, comme celles de la part des dépenses d'insertion dans les dépenses totales liées au RSA, sont élevées. Elles se traduisent, respectivement, par un rapport interdécile de 3,0 et 2,9. ■

**Tableau 1** Dépenses totales d'allocation et d'insertion liées au RSA

Dépenses en millions d'euros courants, évolution en euros constants

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2015-2016 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2009-2016 (en %)
<b>Total des dépenses brutes</b>	<b>7883</b>	<b>8550</b>	<b>8932</b>	<b>9321</b>	<b>10029</b>	<b>10871</b>	<b>11468</b>	<b>11777</b>	<b>2,5</b>	<b>4,8</b>
Dépenses d'allocation du RSA et du RMI	6523	7394	7830	8218	8924	9723	10414	10741	2,9	6,3
Dépenses d'insertion, dont :	1360	1155	1102	1103	1105	1149	1053	1036	-1,8	-4,8
Dépenses de contrats uniques d'insertion (CUI)	-	113	260	211	234	249	227	224	-1,6	-
Dépenses d'insertion du RSA, hors CUI	261	702	733	760	836	832	805	790	-2,1	15,9
Autres dépenses d'insertion (y compris RSO et anciens dispositifs liés au RMI)	1099	340	108	132	35	68	21	22	6,8	-43,3

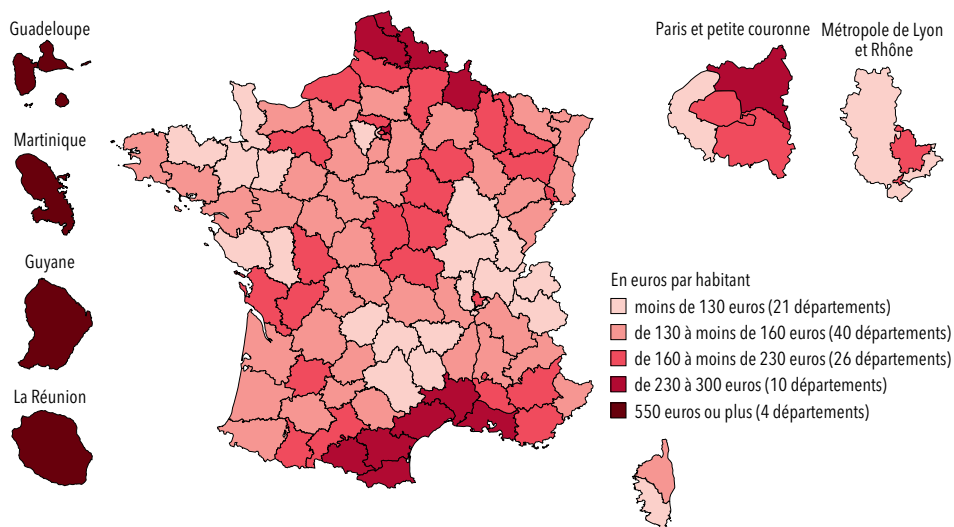
**Champ** > France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

**Sources** > DREES, enquêtes Aide sociale 2009 à 2016.

4. Le nombre moyen d'allocataires en 2016 est calculé ici comme la moyenne des nombres d'allocataires au 31 décembre 2015 et 2016.

5. Le 1<sup>er</sup> décile est la valeur en deçà de laquelle se situent 10 % des départements. Le 9<sup>e</sup> décile est la valeur en deçà de laquelle se situent 90 % des départements. Le rapport interdécile est le rapport entre la valeur du 9<sup>e</sup> décile à celle du 1<sup>er</sup> décile.

**Carte 1 Les dépenses brutes d'insertion et d'allocation de RSA par habitant en 2016**



**Lecture** > Les départements ont été classés selon leurs dépenses totales brutes d'insertion et d'allocation de RSA par habitant en 2016, selon la méthode de Jenks. Au niveau national, cette dépense est en moyenne de 180 euros par habitant. Aucun département ne présente une dépense par habitant comprise entre 310 et moins de 550 euros.

**Champ** > France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

**Sources** > DREES, enquête Aide sociale 2016 ; Insee, estimations provisoires de population au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (résultats arrêtés fin 2017). ISD n°FI01.

**Tableau 2 Disparités départementales de la proportion d'allocataires et des dépenses moyennes par allocataire**

	Proportion d'allocataires du RSA parmi la population âgée de 15 à 64 ans (%)	Dépenses brutes d'allocation et d'insertion du RSA par allocataire (en euros)	Dépenses brutes d'insertion du RSA par allocataire (en euros)	Ratio dépenses d'insertion/dépenses d'allocation et d'insertion du RSA (%)	Dépenses brutes d'allocation et d'insertion du RSA par habitant (en euros)
1 <sup>er</sup> décile	2,5	5 950	322	5,2	96
1 <sup>er</sup> quartile	3,1	6 037	437	7,1	120
Médiane	3,7	6 202	593	9,6	149
3 <sup>e</sup> quartile	4,7	6 353	795	12,6	185
9 <sup>e</sup> décile	6,4	6 615	956	14,8	252
<b>Rapport interdécile</b>	<b>2,6</b>	<b>1,1</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>	<b>2,6</b>
<b>Max/Min</b>	<b>11,8</b>	<b>1,4</b>	<b>18,5</b>	<b>13,9</b>	<b>11,8</b>

**Lecture** > La médiane, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> quartiles, les 1<sup>er</sup> et 9<sup>e</sup> déciles sont des valeurs qui partagent en deux les observations d'une variable rangée en ordre croissant. La médiane est la valeur qui sépare l'ensemble des départements répondants en deux groupes de même importance. Le 1<sup>er</sup> quartile (respectivement le 3<sup>e</sup> quartile) est la valeur en deçà de laquelle se situent 25 % des départements (respectivement 75 % des départements). Par exemple, la dépense moyenne d'allocation et d'insertion liée au RSA est inférieure à 6 037 euros par allocataire dans 25 % des départements.

**Champ** > France métropolitaine et DROM (hors Mayotte).

**Sources** > DREES, enquête Aide sociale 2016 ; CNAF ; MSA.